

INSTITUT NATIONAL D'ETUDES DEMOGRAPHIQUES

Section de Psycho-sociologie

INSTRUCTIONS PARTICULIERES

relatives à l'enquête 089

I - Objet de l'enquête

Dans une société qui s'industrialise de plus en plus rapidement, au moment où le progrès technique modifie les structures du marché du travail, alors que le "Marché Commun" tend à augmenter les échanges entre six pays d'Europe, les problèmes de l'emploi et de l'adaptation des travailleurs aux tâches nouvelles revêtent une importance particulière.

Au même moment, la population active française, après être demeurée très longtemps stationnaire, va connaître, au cours des prochaines années, un mouvement de reprise dû à l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes, plus nombreux, nés depuis la fin de la guerre.

C'est pour mesurer le niveau d'information du public sur ces faits et aussi pour connaître ses opinions et attitudes en ce qui concerne l'avenir économique du pays, que l'I.N.E.D. lance aujourd'hui cette enquête.

II - Personnes à interroger

Il vous est demandé d'interroger                    personnes et de les répartir de la manière suivante, selon le sexe, l'âge et la profession du chef de famille :

Profession du chef de famille

<u>Sexe</u>	:	<u>cultivateurs exploitants</u> (propriétaires, métayers, fermiers, patrons pêcheurs, exploitants forestiers).
Hommes	:	
Femmes	:	<u>ouvriers agricoles, ouvriers pêcheurs, bûcherons.</u>
	:	(salariés sans lien de parenté avec le chef d'exploitation).
<u>Age</u>	:	<u>ouvriers, manoeuvres</u> (y compris les travailleurs manuels des collectivités publiques).
de 20 à 34 ans	:	
de 35 à 49 ans	:	<u>employés, contremaîtres, fonctionnaires subalternes et cadres moyens.</u>
de 50 à 64 ans	:	
de 65 ans et plus	:	<u>artisans, petits commerçants, représentants de commerce.</u>
	:	<u>industriels, gros commerçants, fonctionnaires supérieurs, cadres supérieurs, professions libérales.</u>
	:	
	:	<u>retraités, rentiers, étudiants.</u>
	:	

Très important

- 1° - Une femme, mariée ou non, qui n'exerce pas de profession est à classer dans la catégorie professionnelle du chef de famille, mari ou père. Par exemple, la femme ou la fille d'un ouvrier, déclarant ne pas exercer de profession, est à classer "ouvrier". La femme d'un médecin, qui n'exerce pas de profession, est à classer "profession libérale".
- 2° - Nous vous demandons de vous conformer strictement à ce plan, sans chercher à choisir spécialement, dans la mesure où vous pourriez le savoir, des personnes qui sont mieux informées, ou plus directement concernées par ces problèmes.
- 3° - Nous vous rappelons qu'il convient d'interroger une seule personne par famille.
- 4° - Nous vous demandons également de ne pas remplir de questionnaire vous concernant personnellement.

III - Questionnaire

Il y a lieu de remplir un questionnaire par personne interrogée.

Questions ouvertes et commentaires

Plusieurs questions sont "ouvertes", d'autres appellent des commentaires, demandent des raisons, nécessitent des précisions. Il est important d'obtenir d'abord, et de noter ensuite, avec autant de détails ou de précisions que possible, les réponses obtenues à de telles questions.

Remarques particulières à certaines questions

La plupart des questions n'appellent pas de remarques spéciales. Toutefois nous attirons votre attention sur les points suivants :

Questions 1 b et 3 b. La réponse à chacune de ces questions doit être donnée en nombres absolus, millions ou demi-millions.

Questions 6 et 7 - A l'une et l'autre de ces questions obtenir une réponse pour chaque pays, Angleterre, Italie et Allemagne.

Question 12 a - Les retraités se référeront à leur ancienne activité et les femmes sans profession considéreront la profession de leur mari (ou éventuellement de leur père).

Questions 15 a et 15 b - La réponse à chacune de ces questions doit être donnée compte tenu des changements éventuels de situation professionnelle, familiale, ou autre.

Question 16 b - Recueillir la réponse en pourcentages (2%, 5%, 10%, 50% etc.) par rapport aux ressources actuelles. Si elle est donnée spontanément en francs, faites la convertir en % par rapport aux ressources actuelles.

IV - Rémunération

La rémunération est fixée à 6 N F par questionnaire rempli.

Noter les frais d'envoi et le total de la somme due sur le bordereau joint, que vous nous retournerez en même temps que les questionnaires remplis.

V - Délai et retour des questionnaires

Le délai fixé pour le déroulement de cette enquête est de trois semaines franches à compter de la réception des documents. En conséquence, nous vous demandons de nous renvoyer les questionnaires remplis en les postant le 11 avril.

Si la période de vacances de Pâques devait vous faciliter l'exécution de votre travail, nous ne verrions pas d'inconvénient à ce que vous nous fassiez parvenir vos enquêtes quelques jours plus tard, c'est-à-dire en les postant au plus tard le 30 avril.

Si vous êtes prêt plus tôt, nous vous demandons en ce cas de bien vouloir nous retourner les documents dès que vous aurez terminé votre travail.

VI - Observations complémentaires

Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner, éventuellement, tous éclaircissements complémentaires.

\*

\*

\*